

Le Pass'Région

Dossier de presse

« **Le PASS'Région,
la nouvelle carte
connectée aux jeunes
d'Auvergne-Rhône-Alpes** »



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





LE PASS'RÉGION

3

ÉDITO

LE PASS'RÉGION, CONÇU PAR LES JEUNES ET POUR LES JEUNES

4

TOUTE LA RÉGION À PORTÉE DE MAIN : UN PASS'RÉGION CONNECTÉ POUR DE NOUVEAUX USAGES

6

UN PASSEPORT VERS LA RÉUSSITE, UN ALLIÉ DU QUOTIDIEN

8

Place à l'insertion professionnelle

9

Un Pass' pour la culture et le sport

9

L'aide à l'acquisition des manuels scolaires

10

Le choix du mérite: un PASS' qui récompense l'engagement
au service des autres

11

Agir pour la santé des jeunes, en faire plus pour le handicap

11



Édito



Une Région qui voit grand pour ses jeunes

« Depuis que je suis devenu Président de Région, j'ai souhaité mettre en place une nouvelle politique en faveur de la jeunesse afin de lui offrir les meilleures conditions de réussite. Ce que je veux pour nos enfants, c'est une Région qui non seulement les protège en sécurisant les établissements, mais aussi une Région qui valorise leurs efforts et reconnaît leur mérite, une Région qui les aide à avancer et à progresser à chaque étape de leurs parcours, une Région qui croit en leur avenir »

Laurent Wangriez

LE PASS'RÉGION, **CONÇU PAR LES JEUNES ET POUR LES JEUNES**

La Région a souhaité développer une nouvelle politique en faveur des jeunes afin de leur offrir les meilleures conditions de réussite dans leurs études et dans leurs projets.



POURQUOI UN PASS'RÉGION ?

À travers la mise en place du **PASS'Région**, la Région Auvergne-Rhône-Alpes marque effectivement sa volonté de s'engager avec les jeunes. De s'engager dans leur quotidien mais bien au-delà. Le **PASS'Région** est aussi l'outil de leur engagement, par exemple associatif, la marque de leur responsabilité, de leur implication dans la société. Le **PASS'Région**, c'est aussi protéger notre jeunesse en lui donnant accès à un système santé efficace. Aujourd'hui, la Région affirme ses ambitions et sa politique jeunesse.

À QUOI SERT LE PASS'RÉGION ?

Le **PASS'Région** pourra être utilisé pour accéder aux établissements, à la restauration scolaire et aux transports. Le **PASS'Région** permettra par ailleurs aux apprentis et au lycéens entrant en seconde professionnelle et technologique d'acheter leur premier équipement professionnel. De plus, chacun pourra bénéficier des meilleures offres sportives, culturelles et touristiques grâce aux partenariats obtenus par la Région. Le Pass'Région est gratuit.

QUI PEUT PRÉTENDRE AU PASS'RÉGION ?

370 000 jeunes pourront en bénéficier à partir du 1^{er} juin. Ils devront être inscrits dans les établissements de formation ou d'accueil installés sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et relevant des catégories suivantes :

- Lycées publics ou privés sous contrat d'association avec l'État
- CFA (Centre de Formation des Apprentis)
- MFR (Maison Familiale et Rurale)
- BTS et classes prépa (qui sont dans les lycées)
- Structures pour la jeunesse handicapée : IME (Institut médico-Éducatif), IMPRO (Institut médico-professionnel), ITEP (Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques),
- IEM (Instituts d'éducation motrice)...
- Missions locales
- Missions de lutte contre le décrochage scolaire
- Établissements de formations sanitaires ou sociales
- CNED (Centre national d'enseignement à distance) – exception à la règle de territorialité.
- Les écoles de production

À travers sa volonté d'accompagner les jeunes au quotidien, la Région prouve son désir de s'engager auprès d'eux.

UN PANEL DE LYCÉENS ET APPRENTIS : UNE CARTE POUR ET PAR LES JEUNES

Afin de mieux comprendre leurs besoins et de cibler leurs attentes, 50 jeunes issus de quatre lycées et un centre de formation d'apprentis ont été sollicités pour interagir avec la Région à propos du **PASS'Région**. Ils ont pu découvrir la nouvelle carte, donner leurs avis sur son visuel et ses nouveaux usages et s'impliquer en tant qu'utilisateurs directs de la carte. De plus, il leur a été proposé d'être les visages des campagnes d'information du **PASS'Région**. Soucieuse d'inscrire ces échanges sur le long terme, la Région leur a également proposé de devenir les « Ambassadeurs » du **PASS'Région**.

TOUTE LA RÉGION
À PORTÉE DE MAIN :
**UN PASS'RÉGION
CONNECTÉ POUR
DE NOUVEAUX
USAGES**

À travers le **PASS'Région**, c'est une véritable carte du quotidien qui est proposée aux jeunes. Avec sa technologie unique, c'est l'ensemble de ses usages qui se retrouve bouleversé pour devenir la carte référence des jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec un nouveau site internet évolutif et accessible à tous, et une application mobile aux multiples services, la Région devient connectée avec les jeunes. Le **PASS'Région** à la pointe de l'innovation marque une vraie rupture technologique par rapport aux anciens dispositifs.



Environnement digital, moderne et ergonomique : une démarche en adéquation avec son temps

- Ergonomique, avec sa commande simplifiée
- Pratique, grâce à son accès direct au solde de ses avantages
- Moderne, en géolocalisant la visibilité du réseau de partenaires
- Digital, avec son QR Code pouvant être utilisé en remplacement de la carte physique
- Novateur, avec le paiement sans contact du smartphone prévu prochainement

Souplesse et diversité des modes de paiement sont également de mise avec le **PASS'Région**. Chaque utilisateur, parmi ceux effectuant le plus de transactions par an, pourra utiliser très simplement l'application dédiée au réseau des partenaires de la carte. Elle permettra un paiement direct grâce à un extranet fourni par la Région pour utiliser la carte à puce ou le QR Code comme moyen de paiement.

La puce sans contact est compatible avec les systèmes de contrôle d'accès automatiques des établissements alors que la photographie du jeune au verso de la carte permet un contrôle visuel assurant la sécurité des élèves. Progressivement, le **PASS'Région** va remplacer la carte cantine qui permettra en outre aux familles de réaliser des économies avec l'utilisation d'une seule carte unique. De plus, la Région devient le partenaire quotidien privilégié des jeunes en leur proposant des bons plans ciblés sur leurs centres d'intérêt déclarés au moment de leur inscription.

À l'horizon 2018, le **PASS'Région** intégrera pour les apprentis, l'ensemble des aides transport, l'hébergement et la restauration. Dès cette rentrée, les dispositifs en vigueur dans les deux anciennes régions seront simplifiés et harmonisés, avec un double objectif : plus d'équité, plus de visibilité.

Conformément à la stratégie d'achat régional et de soutien à nos entreprises, la carte du PASS'Région est fabriquée sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes et plus précisément par la société ISRA à Valence.

UN PASSEPORT VERS LA RÉUSSITE, **UN ALLIÉ DU QUOTIDIEN**

A — PLACE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Une évolution majeure présente dans le **PASS'Région** réside dans l'engagement fort d'Auvergne-Rhône-Alpes pour la jeunesse en lui apportant son aide en matière d'insertion professionnelle.

La Région veut ainsi aider les jeunes à acheter leur premier équipement professionnel. De plus, des services d'orientation professionnelle sont mis à disposition des jeunes depuis le site Internet ou l'application « PASS'Région ». Ils permettront de mieux connaître les secteurs pourvoyeurs d'emplois ou de trouver des jobs d'été.

Afin de leur offrir les meilleures chances d'insertion, le PASS'Région donnera accès à la plate-forme régionale d'orientation : www.orientation.auvergnherhonealpes.fr. Il permettra de trouver les secteurs professionnels qui recrutent et les formations scolaires, supérieures, en alternance ou continues qui débouchent sur un métier.

Le porteur de la carte pourra également identifier des événements, tels des salons des métiers, grâce à une géo-localisation intelligente pour l'aider à construire son parcours professionnel.

En outre, le Pass proposera un *serious game* en ligne basé sur l'orientation.

B — UN PASS' POUR LA CULTURE ET LE SPORT

Des places de cinéma, de spectacles, des réductions sur l'achat de livres, des accès gratuits aux musées et aux expositions ainsi que des accès illimités à une plateforme de streaming, c'est aussi ça le **PASS'Région**. La Région facilite l'accès des jeunes à la culture.

Le sport, trouve également toute sa place dans le **PASS'Région** qui propose une réduction de la licence sportive à hauteur de **30 € par jeune**. Cet avantage peut être doublé dans le cadre d'une prescription médicale du sport et/ou pour les jeunes handicapés pratiquant leur sport en compétition. Les avantages sportifs sont aussi pour les amateurs de matchs avec des places pour le football ou le rugby par exemple.

- **Cinéma**: 5 places remboursées 4 € aux salles et les festivals partenaires, avec la participation de 1 € du jeune par place
- **Spectacles**: 30 € utilisables en totalité ou de manière fractionnée pour l'achat de plusieurs billets de spectacle à concurrence de 30 € de remboursement global par la Région
- **Livres-Loisir**: 8 € pour l'achat de romans, BD, partitions musicales...
- **Musées/expos**: accès gratuit et illimité, gratuité des conférences et visites guidées
- **Contenus Culturels Numériques**: accès illimité à une plateforme de streaming
- **musique/vidéo/jeux** (valeur compensée au partenaire: 10 €)
- **Licence sportive**: 30 € de réduction pour la prise d'une licence sportive fédérale annuelle.
 - Avantage doublé dans le cadre de la prescription médicale du sport.
 - Avantage doublé pour les jeunes handicapés pratiquant leur sport en compétition (pour compenser l'obligation de double licence - FFSA FFH + discipline pratiquée - qui leur est appliquée).
- **Bons plans** sur manifestations et matchs sportifs
 - Coupes du Monde de ski
 - Places pour l'OL, l'ASSE, l'ASM, le LOU, l'ASVEL...

C — L'AIDE À L'ACQUISITION DES MANUELS SCOLAIRES

L'aide à l'acquisition de manuels scolaires en format papier ou numérique est une des mesures phare du PASS'Région. Un crédit allant de 50 à 100 € sera attribué aux jeunes en fonction de leur filière. Cette aide sera même **doublée** pour les personnes en situation de handicap.

Un crédit de 50 € à 100 € pour l'achat des livres scolaires*(format papier ou numérique)

- 100 € pour les jeunes en seconde générale et technologique, en 1ère année de CAP, en seconde professionnelle.
- 70 € pour les lycéens en première et terminale générales ou technologiques.
- 50 € pour les jeunes en 2ème année de CAP, en première ou en terminale bac pro.
- **Maintien à titre provisoire du système de remise des manuels scolaires** par les établissements en ex-Auvergne (départements 03, 15, 43, 63)
- **Aides doublées pour les jeunes atteints d'un handicap**



Séance photo avec un jeune de CFA, pour la campagne de communication du Pass'Région.

D — LE CHOIX DU MÉRITE: UN PASS' QUI RÉCOMPENSE L'ENGAGEMENT AU SERVICE DES AUTRES

En échange d'actions de solidarité des jeunes, la Région leur apportera un soutien financier. Cette mission devra se dérouler auprès d'une association identifiée œuvrant dans le champ intergénérationnel et de la dépendance, de l'accompagnement des personnes handicapées ou malades ou de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les jeunes pourront-ils par exemple bénéficier d'une aide de 200€ pour la validation du BAFa/BAFD. L'association où le jeune effectuera son stage devra avoir été agréée par la Région.

De plus, la Région investira 1,5 M€ pour aider les jeunes qui souhaitent participer à des formations aux gestes qui sauvent. Cela se traduit par un financement de 2500 formations PSC1 (prévention secours civique niveau 1) notamment.



Une relation basée sur un nouveau contrat :

« plus vous vous engagez pour votre région,
plus votre région s'engage à vos côtés »

E — AGIR POUR LA SANTÉ DES JEUNES, EN FAIRE PLUS POUR LE HANDICAP

La thématique santé est l'une des grandes nouveautés du PASS'Région. Elle devient incontournable et traite de la santé du jeune dans toutes ses composantes. Avec un investissement de près de 200 000€, le but est de les amener à en prendre conscience, à la préserver et à développer ce capital.

Dans cette perspective, le PASS'Région propose trois services complémentaires aux jeunes :

- Un portail d'information présentant les sujets relatifs à la santé du jeune via des sites internet et des numéros de téléphones gérés par Santé publique France, organisme dépendant du ministère de la Santé. Chaque site permet de se mettre en lien avec un interlocuteur et d'avoir des réponses et des conseils précis sur une thématique donnée.
- Une offre variée :
 - Le financement du PSC1, formation aux premiers secours
 - En plus de la prescription du sport par ordonnance ouverte par la loi, la Région s'engage à inciter les jeunes à la pratique sportive
 - La prévention des addictions (consultations gratuites)
 - La vie affective et sexuelle (un ensemble d'actions d'information, de prévention, et de consultations adaptées aux mineurs et jeunes adultes dans le cadre de leur vie affective et sexuelle.)
- Des bons plans gratuits concernant l'organisation d'événements relatifs à la santé.

Le volet santé, qui offre le doublement de la réduction de la licence sportive, en lien avec les professionnels de santé et les fédérations sportives, sur prescription médicale.



La Région souhaite également agir davantage en faveur des personnes en situation de handicap. En plus de tous les avantages du PASS'Région, elles pourront bénéficier d'une aide doublée pour les licences sportives (pour les jeunes handicapés pratiquant leur sport en compétition, pouvoir financer des supports éducatifs adaptés)

Les jeunes atteints de handicap verront leurs aides pour les manuels scolaires doublée afin de pouvoir laisser un jeu de livres dans l'établissement.



Contact

*Service Presse
Auvergne-Rhône-Alpes*

tel. 04 26 73 40 15

tel. 04 26 73 43 52

**Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes
Siège**

1 Esplanade François Mitterrand
CS 20033 — 69269 Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00 **Fax.** 04 26 73 42 18

**Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes
Clermont-Ferrand**

59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85